

A-J20.01 • ECRIT NUMÉRIQUE ET RÉGLEMENTATIONS SPÉCIALES (1 J) Contexte national & Européen

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre l'environnement réglementaire spécifiquement créé pour encadrer les documents numériques dans les domaines de la santé, des laboratoires pharmaceutiques, des banques, des assurances, de l'alimentation ...

A QUI S'ADRESSE LA FORMATION ?

- Aux DSI, aux responsables de la sécurité, aux responsables informatiques, aux chefs de projet de conformité, aux juristes d'entreprise, aux chefs de projets d'archivage électronique, aux archivistes, aux directeurs financiers, aux risk managers et aux directions métiers.
- Aux fournisseurs de matériels et logiciels désirant former leurs propres équipes de vente et d'avant-vente.

Résumé de la formation ?

Au-delà de la simple question de la valeur juridique du document numérique, il existe un nombre très important de réglementations spécifiques, apparues au cours des dix dernières années, qui viennent encadrer la production et la conservation de certains types de documents dématérialisés. Cette évolution s'inscrit dans un contexte européen touffu et difficile à appréhender. La formation permet de connaître les réglementations les plus importantes et d'évaluer les risques encourus en cas de méconnaissance ou de non-respect de celles-ci par l'entreprise.

CONTENU DE LA FORMATION

1. Les factures

- Les factures EDI (échange de données informatisées), les factures signées électroniquement, la piste d'audit.

2. La dématique des marchés publics

- Le contexte européen
- Décodage de la réglementation
- Rôle et responsabilité des plates-formes d'intermédiation.

3. Echanges sphère publique / administrés

- Contexte européen
- Solutions française et sphère d'applicabilité du RGS (Référentiel général de sécurité)

4. Les documents comptables

- Loi de sécurité financière
- Certification des logiciels comptables – questions autour de la violation du principe d'intangibilité des écritures.

5. Les bulletins de paie

- Réglementation
- Norme AFNOR, portée de la norme, aspects pratiques

6. Spécificité des écrits « ad validitatem »

- De quoi s'agit-il ? Exigences juridiques des écrits ad validitatem dématérialisés
- Enjeux, nécessité d'une analyse de risque au cas par cas.

7. Projet de règlement européen relatif à l'identification électronique et aux services de confiance

- Signature et cachet électronique, horodatage
- Authentification des sites marchands
- Impact des procédures de qualification : enjeux pour la France, risque de « forum shopping »
- Obligation de notification des failles de sécurité.

Ce qu'il faut savoir d'un point de vue pratique

- Il est nécessaire d'avoir suivi le module A-J00.01